Associations



La CCPO soutient depuis de nombreuses années diverses associations et structures intercommunales qui interviennent à différents niveaux dans l'aménagement et l'animation du territoire.

La CCPO est membre du Syndicat Mixte du Piémont de Vosges en charge de la rédaction du Schéma de Coordination et d'Orientation du Territoire (SCOT).

La CCPO cofinance avec la Ville d'Obernai le fonctionnement de l'Office de Tourisme d'Obernai, dans ce cadre, les communes bénéficient toutes d'animations durant la période estivale et de concerts de Noël durant la période de l'Avent.

La CCPO cofinance avec d'autres territoires la Mission Locale de Molsheim. Cette structure aide les jeunes de notre territoire à s'insérer dans la vie active, à se former et le cas échéant à se réorienter.

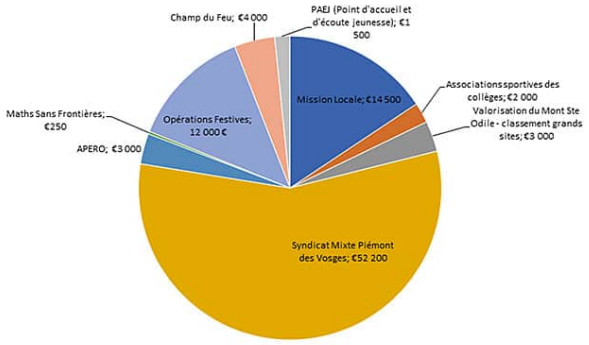
La CCPO subventionne depuis de nombreuses années des opérations festives à rayonnement intercommunal. Il s'agit de verser 1500 ? par an et par manifestation (ex Triathlon, Estivales d'Obernai, fête de la choucroute de Krautergersheim?).

D'autres subventions sont versées aux deux collèges d'Obernai ainsi qu'à l'APERO :

L'Association pour la Promotion Économique de la Région d'Obernai (APERO) a été créée en 2003 pour promouvoir toutes les facettes de l'économie locale et pour augmenter l'attractivité du territoire.

Elle regroupe les six communes de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile : Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai.

Elle fédère des agriculteurs, artisans, commerçants, prestataires de service, restaurateurs et viticulteurs. En mettant en place des outils tels que, la carte de fidélité APERO, le salon des savoir-faire et des animations commerciales.
http://apero.fr
Contact APERO - 38 rue du Maréchal Koenig
67210 Obernai
contact@apero.fr
06 37 98 64 01


Champ du Feu; €4 000
PAEJ (Point d'accueil et d'écoute jeunesse); €1 500
Mission Locale; €14 500
Associationssportives des collèges; €2 000
Valorisation du Mont Ste Odile - classement grands sites; €3 000
Maths Sans Frontières; €250
Opérations Festives; 12 000 €
APERO; €3 000
Syndicat Mixte Piémont des Vosges; €52 200